

La lutte contre la fraude, un retour d'expériences locales

Introduction par l'ANAH centrale

ANAH CENTRALE

Laure Delerce, cheffe du bureau financement de l'habitat, DDTM des Landes

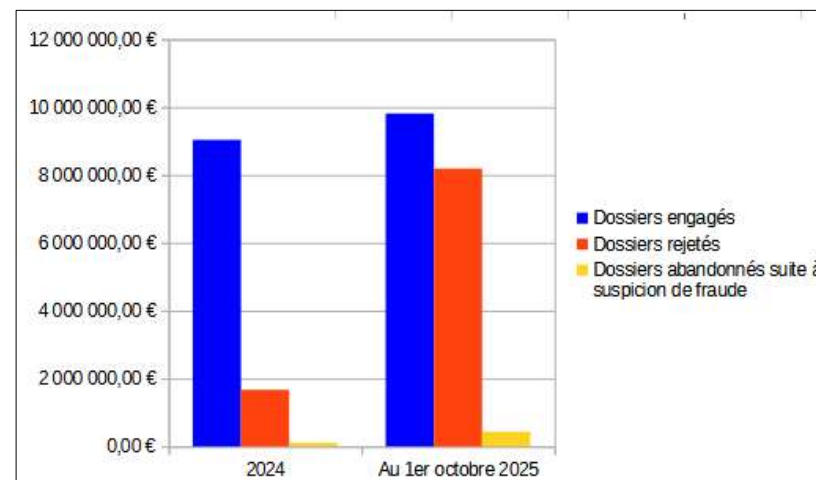
Florent Maury, chef du service CCRF- Protection économique des consommateurs, DDPP de la Gironde

13 novembre 2025

Témoignage de la collaboration locale ANAH/Répression des fraudes dans les Landes

Pourquoi cette collaboration est-elle indispensable ?

2024	2025
1 767 279 € de dossiers détectés comme potentiellement frauduleux → 20 % des dossiers	8 674 488 € de dossiers détectés comme potentiellement frauduleux → 45 % des dossiers
VS Engagement de 224 logements pour 9 036 381 €	VS Engagement de 253 logements pour 9 812 332 €



Concrètement, comment travaillons-nous ensemble depuis 2024 ?

- Se comprendre sur les méthodes de travail de chacun, s'accorder sur une vision partagée, se rencontrer régulièrement pour faire le point.
- **Sur les agréments MAR** : soumettre pour avis à la répression des fraudes avant agrément, informer en retour sur les agréments refusés par la délégation locale.
- **Sur les suspicions de fraude** : alimenter la répression des fraudes en signalements
 - ➔ Création d'un espace collaboratif permettant un partage d'informations efficace et en « temps réel »

Pour quel résultat ?

- Plus de 150 contrôles sur place réalisés par la délégation locale avant engagement,
- Plus de 200 décisions de rejets de subvention prononcées par la délégation locale,
- 2 procédures de retrait de subvention pour fraude, suite à contrôle au solde,
- Comparativement, très peu de recours
- Un signalement au procureur de la République pour usage de faux et tentative d'escroquerie
- Un travail mené sur la « prise en charge des victimes »
- Tous les signalements reçus sont exploités et étudiés => transmission aux DDPP concernées ou contrôles avec des suites correctives et répressives pour les établissements dans notre ressort territorial.

Mais quelles limites ?

- Limites territoriales de nos compétences
- Un phénomène qui dépasse le cadre de MaPrimeRénov' Parcours Accompagné
- Un volume et une évolution difficilement maîtrisables
- Mais surtout, quand le dossier nous arrive, il est déjà « trop tard »

Sentiment de frustration quant à l'efficacité de la protection des propriétaires



Nécessité de co-construire une politique forte de prévention

Comment développons-nous une politique forte de prévention ?

- Impulsion d'une animation spécifique de l'écosystème de la rénovation énergétique pour les sensibiliser et travailler une stratégie globale de prévention et de signalement
- Co-animation d'un **groupe de travail départemental**
- Modification du Programme d'Action pour **faire du conseil préalable en ECFR' une condition de recevabilité** à tout dossier de demande de subvention MPR Parcours Accompagné pour les ménages modestes et très modestes
→ **Sécuriser les parcours et acculturer au point d'entrée unique du parcours usager**
- **Plan de communication local :**
 - × Un **flyer/encart**, diffusable massivement y compris sur les réseaux sociaux,
 - × Un **jeu sur le principe de la fresque temporelle** pour des actions d'animation
 - × Une **capsule vidéo sur les réflexes anti-fraude**, faisant intervenir les conseillers France Rénov' du département en cours



Les professionnels acteurs de la lutte contre la fraude aux aides publiques

- Les services de la DDPP de la Gironde (composés d'enquêteurs de la DGCCRF) développent leurs liens avec toutes les administrations de contrôles pour agir concrètement contre la fraude
- Un nouvel outil donné grâce à la nouvelle législation de lutte contre les fraudes aux aides publiques du 30/06/2025
- Quel rôle pour les professionnels vertueux de la rénovation énergétique ?
 - Ne pas se croire à l'abri : vous êtes une cible !
 - Un appel à la vigilance de tous les instants
 - Être partie prenante de la lutte contre la fraude

Contacts / remerciements

